JOURNÉE D'EXPERTS

ET LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE

1er Octobre 2008, IBM Forum Paris Tour Déscartes - La Défense 5

2, avenué Cambetta - 92400 Courbevoie

Avec le soutien du
Groupe d'Etude de la FIV
en France (GEFF)
et de la Fédération des Biologistes
des Laboratoires d'Etude de la
Fécondation et de la Conservation
de l'Oeuf (BLEFCO)
Autres sociétés à venir

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET ORATEURS :

Pr Philippe MERVIEL

Pr BARRIERE
Dr Joëlle BELAISCH-ALLART
Pr Jean-Louis BRESSON
Pr René FRYDMAN
Pr Bernard HEDON
Pr Pierre JOUANNET
Pr Dominique LE LANNOU
Pr Rachel LEVY
Pr MONTAGUT
Dr NICOLLET
Pr Israel NISAND
Pr Jean-Luc POULY
Dr Betty ROSSIN-AMAR
Pr Dominique ROYERE
Dr Eric SEDBON

Pour toute information s'adresser à :

Organisation : CFEE - Serge KEBABTCHIEFF - Nina DOUMBADZÉ 12, rue du Quatre Septembre - 75002 PARIS - Tél. 01 42 86 55 69 - Fax 01 42 60 45 35 - congres@eska.fr

LES PROFESSIONNELS ET LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE - PARIS Tour Descartes - La Défense 5 - 2, avenue Gambetta - 92400 Courbevoie

PRÉ-PROGRAMME

Mercredi 1er Octobre 2008

8h30]
8h50	Accueil
	Ouverture de la journée : Pr Merviel
9h00-10h15	
	Le statut de l'embryon. Faut-il faire des embryons pour la recherche ? Intervenant : Pr Frydman Modérateurs : Pr Bresson, Dr Nicollet
10h15-10h45	
10h45-12h00	Pause
	Quelle prise en charge en AMP : couples homosexuels, femmes célibataires, âges limites, transfert post-mortem ? Intervenant : Pr Jouannet
12h00-13h00	Modérateurs : Dr Sedbon, Pr Le Lannou
13h00-14h15	Dejeuner
	L'anonymat et la gratuité Intervenant : Pr Montagut Modérateurs : Pr Hedon, Pr Barrière
14h15-15h30	
	La gestation pour autrui Intervenant : Pr Nisand Modérateurs : Pr Levy, Dr Belaisch-Allart
15h30-16h00	
16h00-17h15	Pause
	Quelles organisations pour l'AMP : réseaux, agrééments, établissements privés, suivi des enfants et des femmes ? Intervenant : Pr Pouly Modérateurs : Pr Royere, Dr Rossin-Amar
17h15-18h00	Conclusions de la journée et synthèse des différentes discussions

Puregon® 300 UI/0,36 ml, Puregon® 600 UI/0,72 ml, Puregon® 900 UI/1,08 ml, solution injectable. COMPOSITION* : Substance active : follitropine bêta (hormon FORME PHARMACEUTIQUE: Solution injectable. Solution limpide et incolore. A utiliser avec un stylo injecteur. DONNEES CLINIQUES* INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Chez la femme : Traitement de l'inferitité féminine dans les situations cliniques suivantes : • Anovulation (y compris la dystrophie ovarienne polykystique - SOPK) chez les femmes ne répondant pas au traitement par le citrate de clomifène. • Hyperstimulation ovarienne contrôlée pour induiré le développement de follicules multiples dans le codre des programmes de procréation médicalement assistée (par exemple, fécondation in vitro avec transfert d'embryon (FIVETE), transfert de gamètes dans les trompes (GIFT), injection intracytoplasmique de spermatozoïde (ICSI)]. Chez l'homme : • Déficience de la spermatogenèse due à un hypogonadisme bypogonadotrope. POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION": Le traitement par Puregon devra être initié sous la surveillance d'un médecin ayant l'expérience du traitement des problèmes de fertilité. Posologie : Posologie chez la femme : Grandes variations inter et intra individuelles dans la réponse ovarienne aux gonadotrophines exogènes. De ce fair, impossibilité de définir un schéma posologique unique. Ajuster la posologie individuellement en fonction de la réponse ovarienne (nécessité d'examens échographiques et d'une surveillance des taux d'estradiol). Utilisation du stylo injecteur : des petits ajustements de doses peuvent être nécessaires, en particulier lors du passage d'une er a une sorvenimer des racio à estudiatory. Ombation de stylo injecteur. Des penis appetentina de doses peuvenir ente necessaries, en portroller una se possage à une stylo. D'après les résultats des études cliniques comparatives, il est recommandé d'administer Puregon à une posologie plus faible que celle généralement utilisée pour la FSH urinaire pour optimiser la maturation folliculaire, mais aussi pour minimiser le risque d'hyperstimulation ovanienne non souhairée. L'expérience clinique avec Puregon est basée sur un traitement pendant 3 cycles dans les deux indications. L'expérience pratique en FIV a montré que le taux de succès du traitement reste le même pendant les 4 premières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenières tentratives et diminue progressivement par la suite.

• Apprenière tentrative et diminue progressivement par la suite.

• Apprenière tentrative et diminue progressivement par la suite.

• Apprenière tentrative et diminue progressivement par la suite.

• Apprenière tentrative et diminue progressivement par la suite.

• Apprenière tentrative et diminue progressivement par la suite diminue progressivement par la suite de la suite diminue progressivement par la suite de l de 40 à 100 % des concentrations d'estradiol est considérée comme optimale. Maintenir ensuite la dose quotidienne jusqu'à l'obtention de conditions préovulatoires, conditions obtenues lorsque l'échographie met en évidence un follicule dominant d'ou mains 18 mm de damètre et/ou lorsque les concentrations plassmatiques d'estradai atteignent 300 à 900 pg/ml (1 000 à 3 000 pmol/l). Sept à 14 jours de traitement suffisent habituellement à créer ces conditions. Interrompre alors l'administration de Puregon et l'ovulation peut être induite par administration d'hCG. Si le nombre de follicules répondeurs est trop élevé ou si les concentrations d'estradiol augmentent trop rapidement, la dose quotidienne devra être réduite. Comme les follicules de plus de 14 mm peuvent conduire à une grossesse, la présence de multiples follicules préovulatoires de plus de 14 mm fait courir le risque de grassesses multiplies. Dans ce cas, ne pas administrer l'hCG et évirter la grassesse pour prévenir une grassesse multiple. • Hyperstimulation ovarienne contrôlée dans le cadre des programmes de procréation médicalement assistée : Recommandation d'une dose initiale de 100 à 225 UI pendant ou moins les quatre premiers jours. Ensuite, ajuster individuellement la dose en fonction de la réponse avarienne. Des études cliniques ont montré que des doses d'entrefien comprises entre quate premiers pous crisine, quoter inauvacientent à doise en controit de la reportse ordineire. Des eucus crimiques out montre que los doises à entretient comprisse entre 75 et 375 UI pendant six à douze jours sont suffisionnes, un traitement plus long étant néonmoirs porfois nécessaire. Puregon peut être administré seul ou, pour prévenir une lutérinisation prématurée, en association avec un againste ou un antagoniste de la GriRH. Lors de l'unification d'un againste de la GriRH, une doss totale de Puregon plus élevée peut être nécessaire pour obtenir une réponse folliculaire adéquate. La réponse ovarienne est surveillée par échagraphie et par dosage de l'estradiol plasmatique. Lorsque l'échagraphie révèle la présence d'au moins trois follicules de 16-20 mm et que la réponse de l'estradiol est satisfaisante (concentrations plasmatiques d'environ 300-400 pg/ml (1 0001 300 pmol/f)) par follicule de diamètre supérieur à 18 mm), la phose finale de maturation des failleures est induite par administration d'H.G. La ponction folliculaire destinée à reuseillir les ovorytes est réalisée 34 à 35 heures plus tant. **Posologie chez l'homme:** Alburite par administration d'H.G. La ponction folliculaire destinée à reuseillir les ovorytes est réalisée 34 à 35 heures plus tant. **Posologie chez l'homme:** Alburite par un posologie de 450 UI/sematine, de préférence répartie en trois doses de 150 UI, avec de l'h.G. Poursuivre le traitement pendant au moins 3 à 4 mois avant d'obtenir une amélioration de la spermatogenèse. Si un patient n'o pas répondu oprès cette période, le traitement combiné peut être poussuir ; l'expérience clinique octuelle montre qu'un traitement pendant 18 mois voire plus peut être nécessoire pour obtenir une spermatogenèse. Il n'y o pas d'indication spécifique pour l'utilisation de Puregon chez les enfants. Mode d'administration : Puregon solution injectable en cartouche a été développé pour être utilisé avec le stylo Puregon Pen et doit être administré par voie sous-cutanée. Changer le point d'injection afin d'éviter une lipo-atrophie. Auto-injection possible à condition d'avoir reçu des instructions appropriées par le médecin. (ONTRE-INDICATIONS : • Hypesensibilité à la substance active ou à l'un des excipients y • humeurs de l'ovaire, du sein, de tratusc, ou testicule, de l'hypophyse ou de l'hypothalamus; • s'agignements voginaux de cause non déterminée ; • insuffisance ovarienne primaire ; • kystes ovariens ou hypertrophie ovarienne, sons relation avec une dystrophie ovarienne polykystique (SOPK) ;
• malformations des organes génitaux incompatibles avec une grossesse ; • myomes utérins incompatibles avec la grossesse ; • insuffisance testiculaire primaire. MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS D'EMPLOI*: • Exclure l'existence d'éndocrinopathies extra-gonadiques non contrôlées (anomalies thyroidiennes, surrénaliennes ou hypophysaires). • Risque accru de grossesses multiples après induction de l'ovulation par des préparations contenant des gonadotrophines. Ajustement de la dose de FSH drin de pouvoir éviter le développement de follicules multiples. Risque maternel accru et risque de complications périnatales élevé en cas de grossesse multiple (surtout d'ordre élevé). Nécessité d'informer les patientes sur les risques potentiels de naissances multiples avant le début du traitement. • Première injection de Puregon pratiquée sous contrôle médical direct. • Etant donné que les femmes infertiles suivant des techniques d'assistance à la procréation, notamment des FIV, présentent souvent des anomalies tubaires, l'incidence des grossesses extra-utérines peut être augmentée. Confirmer par échographie précoce si la grossesse est intra-utérine. • Taux de fausses couches chez les femmes poursuivant un traitement de procréation médicalement assistée plus élevé que dans la population non traitée. • Légère augmentation possible de l'incidence des malformations congénitales après utilisation des techniques de reproduction assistée par rapport aux conceptions naturelles (causes possibles : différence dans les caractéristiques des parents et risque accru de grossesse multiple). • Hyperstimulation ovarienne non souhaitée : réaliser une évaluation échographique de la maturation folliculaire et un dosage de l'estradiol plasmatique avant le traitement et à intervalles réguliers pendant celui-ci. Hormis le développement d'un nombre élevé de follicules, les concentrations d'estradiol peuvent augmenter très rapidement (plus d'un doublement par jour pendant deux ou trois jours consécutifs) et éventuellement atteindre des valeurs excessives. Confirmer le diagnostic d'hyperstimulation ovarienne par échagraphie. En cas d'hyperstimulation ovarienne par échagraphie. En cas d'hyperstimulation ovarienne par échagraphie. En cas d'hyperstimulation ovarienne mon souhaitée, interrompre l'administration de Puregon. Dans ce cas, éviter toute possibilité de grossesse et ne pas administrer l'hCG qui pourrait induire, en plus d'une ovulation multiple, un syndrome d'hyperstimulation ovarienne (SHSO). Signes et symptômes cliniques d'un SHSO d'intensité légère : douleurs abdominales, nausées, diarrhée, augmentation de volume discrète à modérée des ovaires et kystes ovariens. En cas de SHSO, anomalies transitoires du bilan fonctionnel hépatique rapportées, suggérant un dysfonctionnement du foie pouvont être associé à des anomalies morphologiques à la biogsie hépatique. Rares as de SHSO sévère, susceptible de menacer le pronostic vital, se coractérisant par : gros kystes ovariens (ayant fendance à se rompre), ascite, hydrothorax et prise de poids. Rares as de thromboembolie veineuse ou artérielle en association avec un SHSO. • Turneurs bénignes et malignes de l'ovaire et d'autres organes de la reproduction rapportées chez les femmes ayant eu recours à plusieurs traitements. Pas de lien établi à ce jour entre traitement par gonadotrophines et incidence du risque de ces tumeurs chez les femmes infertiles. • Les femmes avec des facteurs de risque généralement reconnus de thrombose (antécédent personnel ou familial, obésité sévère, thrombophilie connue) peuvent présenter un risque augmenté d'évènements thromboemboliques veineux ou artériels, au cours ou après traitement par gonadotrophines. Chez ces femmes, il faut comparer les bénéfices d'une FIV avec les risques. D'autre part, la grossesse elle-même expose à un risque augmenté de thrombose. • Puregon peut contenir des traces de streptomycine et/au de néomycine. Ces antibiotiques peuvent couser des réactions allerqiques chez les personnes sensibles, • Chez l'homme, des taux élevés de FSH endogène révêlent une insuffisance testiculaire. Ce type de patients ne répond pas au traitement par Puregon/hCG. • Chez l'homme, une analyse du sperme est recommandée 4 à 6 mais après le début du traitement afin d'évaluer la réponse au traitement, INTERACTIONS AVEC D'AUTRES MEDICAMENTS ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS : L'unification simultanée de Puregon et de citrate de clomifène peut accioître la réponse folliculaire. Après une désensibilisation hypophysaire induite par un agoniste de la GnRH, une dose de Puregon plus élevée peut être et de difficie de contraire peur doctain : expose source : Grossesse et al.LAITEMENT*: Puregon n'est pos indiqué pendant la grossesse et ne doit pos être utilisé pendant l'albitement.

CONDUITE ET UTILISATION DE MACHINES*. EFFETS INDESIRABLES*: Par voie intramusculaire ou sous-curanée, réactions au point d'injection : ecchymoses, douleurs, rougeurs, gorflements et prurits fréquemment rapportés (3 %), la plupart modérés et transitoires. Réactions d'hypersensibilité généralisées (incluant én/thème, urricaire, rash et prurit) peu fréquemment observées (0,1 %). Chez les femmes : Signes et symptômes d'un SHSO rapportés chez environ 4 % des patientes. Autres effets indésirables observés dans les études cliniques : douleur et/ou congestion pelvienne, douleur et/ou distension abdominale (environ 1 %), troubles mammaires, augmentation du volume des ovaires et avortement spontané (< 1 %). Faible risque d'augmentation de grossesses extra-utérines et de grossesses multiples. Autres symptômes plus généraux : céphalées et nausées (1 % au plus). Dans de rares cas, une thromboembolie a été observée avec un traitement par Puregon/hCG comme avec d'autres gonodotrophines. Chez les hommes : Gynécomastie et acné peuvent occasionnellement survenir pendant le traitement par Puregon/hCG. Le sont des effets connus du traitement par hCG. Un cas de kyste épididymaire. SURDOSAGE*. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES*: PHARMACOLYNAMIE*: GONADOTROPHINES; code ATC: GO3GAO6. PHARMACOLINETIQUE*. DONNEES DE SECURITE PRECLINIQUE". DONNEES PHARMACEUTIQUES" : USTE DES EXCIPIENTS". INCOMPATIBILITES : En l'absence d'études de comportibilité ce médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments. DUREE DE CONSERVATION : 3 ans. Une fois le joint d'obturation en caoutchouc de la cartouche percé por une ciguille, conservation possible du produit pendant un moximum de 28 jours. PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION". NATURE ET CONTENU DE L'EMBALLAGE EXTERIEUR". PRECAUTIONS PARTICULIERES D'ELIMINATION/MANIPULATION". TITULAIRE DE L'AMM : N.V. Organon, Kloosterstraat 6, Postbus 20, 5340 BH Oss (Pays-Bas). CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE : LISTE 1 : Médicament nécessitant une surveillance particulière pendant le 5340 BH OSS (POyS-803). CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE: LISTE 1: Meancament necession une surveinance periodini le traitement. Prescription réservée aux spécialistes en gynécologie, en gynécologie obstétrique, en endocrinologie et métabolisme au en urologie. NUMEROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE: Puregon 300 UI/0,36 ml : AMM EU/796/008/038 (2000) CIP: 353 0974 (boîte de 1). Puregon 600 UI/0,72 ml : AMM EU 1/796/008/039 (2000) CIP: 353 0976 (boîte de 1). Puregon 900 UI/1,08 ml: AMM EU 1/796/008/041 (2004) CIP: 365 141-3 (boîte de 1). PRIX: Puregon 300 UI/0,36 ml boîte de 1 cartouche: 128,82 €. Puregon 600 UI/0,72 ml boîte de 1 cartouche: 247,60 €. Mis sur le marché en Avril 2002. Puregon 900 UI/1,08 ml boîte de 1 cartouche: 362,67 €. Mis sur le marché en Avril 2005. Remb. Sec. Soc. 100 % - Agréé Coll. ORGANONS.A. - 10 me Godefroy - 92821 PUTEAUX (celex - FRANCE. Information médicale: 01.55.23.51.21. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION: 3 mai 1996 / 3 mai 2006. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE: Juin 2008 - Version 02/2008.

* Pour une information plus complète, consulter le dictionnaire Vidal.



Notre histoire a commencé avec



Solution injectable en cartouche













LES PROFESSIONNELS ET LA RÉVISION **DES LOIS DE BIOÉTHIQUE**

1ER OCTOBRE 2008, PARIS - TOUR DESCARTES - LA DÉFENSE 5

2. avenue Gambetta - 92400 Courbevoie

Cher(e) Collègue, Cher(e) Amie,

Il a semblé important que les médecins, biologistes et professionnels de la médecine de la reproduction se réunissent pour mettre en commun leurs reflexions et conclusions relatives à la révision des lois de bioéthique.

Chaque session se déroule comme suit : exposé de l'état actuel en 15 minutes par l'intervenant, puis discussion avec la salle pendant 45 minutes organisée par les modérateurs. Les 15 dernières minutes étant consacrées à une synthèse des points de vue de l'assistance par l'une des deux personnes modératrices. Six grands témoins assistent à la journée et peuvent intervenir : Un représentant de l'Académie de Médecine (Pr Claude SUREAU), une juriste (Mme Claudine ESPER, Cour de Cassation), un représentant du Conseil Consultatif National d'Ethique (Mr Jean-Claude AMEISEN), une psychanaliste (Mme Michèle LACHOWSKI), un représentant du CNGOF (Mr Jacques LANSAC) et une représentante de l'Agence de la Biomédecine. Il ést essentiel que chaque centre, mais également que chaque professionnel s'associe à cette reflexion.

Nous vous attendons le 1er octobre 2008 à l'IBM Forum Paris - La Défense.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à : CFEE/FFER CONGRÈS - 12, rue du Quatre-Septembre 75002 PARIS Tél. 01 42 86 55 93 - Fax 01 42 60 45 35 - congres@eska.fr

MERCI DE REMPLIR EN LETTRES CAPITALESPrénom : Spécialité : Clinicien Biologiste Paramédicaux ou interne **TRANSPORT** Sur présentation SNCF AIR FRANCE - 03606AF de ce document Fiches de réduction : original auprès **DROITS D'INSCRIPTION** d'un point de ventes Air France ou agréé en France, vous obtiendrez jusqu'à 50 % de réduc-Avant le 30.08.08 Après le 01.09.08 tion dans la limite des places disponibles pour **□** 50 € 30 € - Médecin l'achat d'un billet aller/retour sur le réseau - Sage femme, infirmière, technicien, interne métropole Air France pour vous rendre à la mani-**□** 50 € **□** 50 € Chef de clinique (joindre un justificatif) Attention pour les Ateliers le nombre de places est limité Renseignements, réservation et envoi des billets à domicile L'inscription aux ateliers est soumise à condition Tél.: 0 820 820 820 (0,12 €/mn) ou auprès de votre agence de voyages habituelle. Déjeuner - Mercredi 1er.10.2008 AGRÉMENT MÉTROPOLE AIR FRANCE. Validité : deux jours avant et après le Congrès. A l'étranger, contactez le central de réservation Par chèque à l'ordre de : CFEE/FFER CONGRÈS 2008 Air France de votre pays. Par carte bancaire Eurocard ■ Mastercard Visa/CB Date d'expiration : Carte N° Total Général : €

COMMENT S'Y RENDRE?

Depuis le RER "La Défense" ou le Metro "Grande Arche de la Défense" (7 minutes) - Suivre les indications : "La Défense 5", sortie G. "La Coupole", "Place de la Coupole", "Avenue Gambetta", "Avenue Albert Gleizes", "Tour Descartes" traverser le boulevard circulaire.

> Pour toute information s'adresser à : Organisation : CFEE

Serge KEBABTCHIEFF - Ning DOUMBADZÉ

12, rue du Quatre Septembre - 75002 PARIS - Tél. 01 42 86 55 69 - Fax 01 42 60 45 35 - congres@eska.fr